

15/02/2017 : ETS/ marché du carbone : Nous protégeons l'environnement tout en défendant nos secteurs industriels – Françoise Grossetête (PPE, Fr)

« La réforme que nous proposons aujourd'hui est ambitieuse, elle permettra de respecter nos engagements suite à l'accord de Paris tout en défendant nos secteurs industriels qui font face à une concurrence internationale féroce, en particulier l'acier européen » a réagi Françoise Grossetête, députée européenne, Vice-Présidente du Groupe PPE et membre des commissions Environnement et industrie, à la suite du vote du rapport sur la réforme du marché des quotas d'émissions pour l'après 2020.

« Notre industrie est l'une des plus performantes au monde et a mis en œuvre des standards très élevés. Nous nous devons donc de l'accompagner et non de la laisser s'étouffer face à la concurrence internationale. Des millions d'emplois en dépendent, nous ne pouvons pas laisser notre industrie partir dans des pays où les standards sont à géométrie variable : polluer plus ailleurs n'est pas une option! » a insisté la députée européenne.

« C'est pourquoi nous devons conduire une vraie stratégie industrielle tout en menant une diplomatie climatique active ! »

« La réforme du marché des quotas d'émissions permettra de faire remonter le prix de la tonne de CO₂ pour aider aux investissements bas carbone. Les quotas seront distribués de manière plus juste pour être en phase avec les émissions réelles des sites industriels. Elle permettra, enfin, de créer un fonds pour la modernisation de notre secteur électrique et de mobiliser 600 millions de quotas pour l'innovation en Europe » a conclu Françoise Grossetête.